INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Chaudière-Appalaches

Québec

Équipe de rédaction :
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Pierre Cambon
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Jean-François Fortin
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Mélanie Jean
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Fréve

Sous la coordination de :
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Yréne Gagné

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2014
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement 3
Climat 3
Aires protégées 4

Démographie 5

Conditions de vie et bien-être 8
Mesure du faible revenu 8
Revenu médian des familles 9

Marché du travail 11
Région administrative 11
MRC 12

Comptes économiques 13
Produit intérieur brut 13
Revenu disponible par habitant 15

Investissements et permis de bâtir 19
Investissements 19
Permis de bâtir 20

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail 21

Santé 23

Éducation 24
Taux de diplomation aux études collégiales 24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat 25

Culture et communications 27

Concepts et définitions 29

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Chaudière-Appalaches couvre une superficie en terre ferme de 15 073 km². Elle est composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Les Appalaches et Lotbinière, et regroupe 136 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de Chaudière-Appalaches, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Saint-Éphrem-de-Beauce, Scott, Montmagny et Saint-Pamphile affichent respectivement une variation de température de + 1,2 °C, + 1,2 °C, + 1,3 °C et + 1,4 °C pour la période observée.

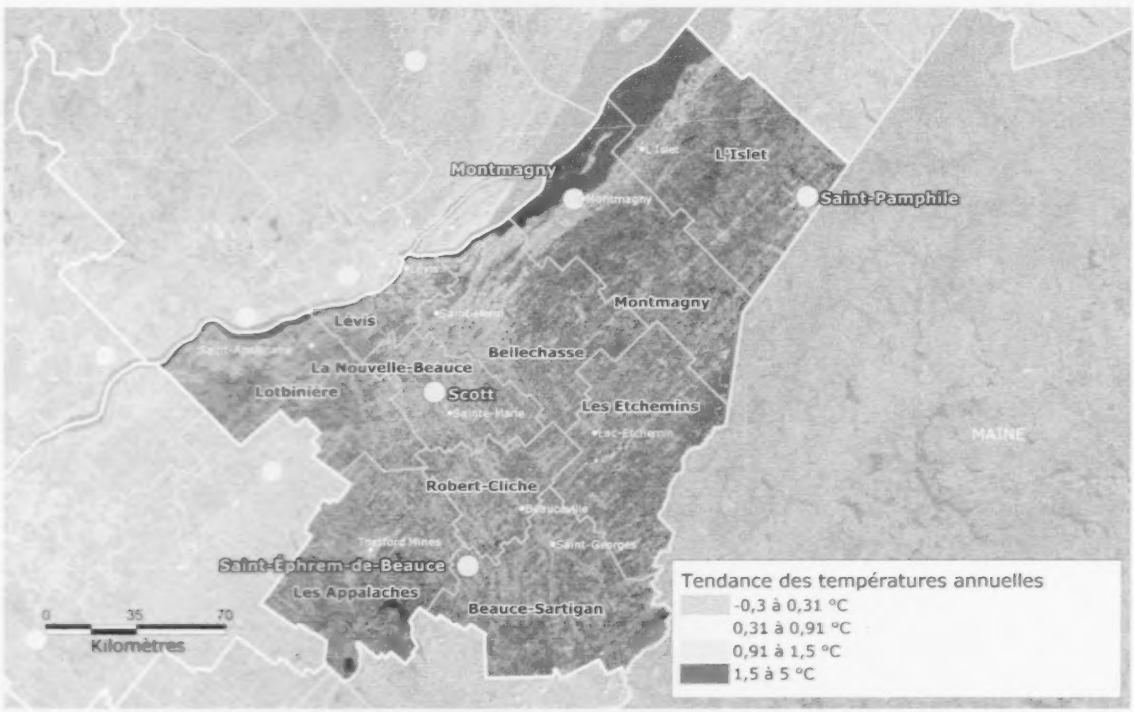

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Chaudière-Appalaches se trouvent, en totalité ou en partie, 131 aires protégées. Elles couvrent 406 km², soit 2,5 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Chaudière-Appalaches est constituée de 99 habitats fauniques contribuant à la protection de plus de 296 km², dont 87 en aires de concentration d'oiseaux aquatiques (221 km²).

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Chaudière-Appalaches comptait 418 700 habitants au 1er juillet 2013, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 6e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Lanaudière et tout juste devant Laval. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 5,3 %.

En 2013, un peu plus du tiers (34 %) de la population de la région, soit 141 900 personnes, réside dans la MRC de Lévis, qui recouvre la municipalité du même nom. Les MRC les plus populeuses sont ensuite Beauce-Sartigan (12 %) et Les Appalaches (10 %). Viennent ensuite dans l'ordre les MRC de La Nouvelle-Beauce, Bellechasse, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche, L'Islet et Les Etchemins, qui représentent chacune entre 4 % et 9 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001r	2006r	2011r	2013p	2001-2006r	2006-2011r	2011-2013p	2001r	2013p
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 474	– 8,0	– 3,7	– 3,6	5,0	4,4
Montmagny	23 864	23 296	23 052	22 841	– 4,8	– 2,1	– 4,6	6,1	5,5
Bellechasse	33 991	33 700	35 627	36 373	– 1,7	11,1	10,4	8,7	8,7
Lévis	124 524	131 498	140 137	141 911	10,9	12,7	6,3	31,9	33,9
La Nouvelle-Beauce	31 296	31 799	35 473	36 501	3,2	21,8	14,3	8,0	8,7
Robert-Cliche	19 147	18 935	19 422	19 590	– 2,2	5,1	4,3	4,9	4,7
Les Etchemins	18 069	17 676	17 338	17 100	– 4,4	– 3,9	– 6,9	4,6	4,1
Beauce-Sartigan	48 837	50 095	51 505	52 156	5,1	5,6	6,3	12,5	12,5
Les Appalaches	44 045	43 527	43 342	42 846	– 2,4	– 0,9	– 5,8	11,3	10,2
Lotbinière	27 357	27 651	29 922	30 912	2,1	15,8	16,3	7,0	7,4
Chaudière-Appalaches	**390 856**	**397 133**	**414 427**	**418 704**	**3,2**	**8,5**	**5,1**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 155 334**	**6,3**	**9,6**	**9,1**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de Chaudière-Appalaches s'est légèrement accélérée au cours de la première décennie des années 2000. Tandis que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 3,2 pour mille entre 2001 et 2006, ce taux s'est élevé à 8,5 pour mille entre 2006 et 2011. Selon les données provisoires les plus récentes, le taux d'accroissement annuel moyen est de 5,1 pour mille entre 2011 et 2013. La région continue de croître plus faiblement que l'ensemble du Québec, dont le taux d'accroissement annuel moyen est de 9,1 pour mille au cours de la dernière période.

À l'échelle des MRC, les données provisoires de 2011-2013 indiquent que Lotbinière et La Nouvelle-Beauce affichent les taux d'accroissement annuels moyens les plus élevés, soit respectivement 16,3 et 14,3 pour mille. Ces MRC arrivent en tête de leur région pour une deuxième période consécutive. Elles sont suivies de Bellechasse (10,4 pour mille), Lévis (6,3 pour mille), Beauce-Sartigan (6,3 pour mille) et Robert-Cliche (4,3 pour mille). Les quatre autres MRC de la région connaissent plutôt une diminution de leur population. Les baisses les plus marquées en 2011-2013 s'observent dans Les Etchemins (– 6,9 pour mille) et Les Appalaches (– 5,8 pour mille). Toutes ces MRC ont également enregistré une décroissance au cours des deux périodes antérieures.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le *Panorama des régions du Québec*.

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – de Chaudière-Appalaches (43,6 ans) surpasse celui de l'ensemble du Québec (41,6 ans). Toutes proportions gardées, la région compte légèrement plus de personnes âgées de 65 ans et plus (17,9 %) que la moyenne québécoise (16,6 %), et une part comparable de jeunes de moins de 20 ans (21,3 % contre 21,1 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région (60,8 %) qu'à l'échelle du Québec (62,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
L'Islet	18 474	3 399	10 919	4 156	100,0	18,4	59,1	22,5	50,1
Montmagny	22 841	4 129	13 290	5 422	100,0	18,1	58,2	23,7	49,6
Bellechasse	36 373	7 730	21 743	6 900	100,0	21,3	59,8	19,0	44,3
Lévis	141 911	31 759	88 895	21 257	100,0	22,4	62,6	15,0	40,9
La Nouvelle-Beauce	36 501	8 504	22 596	5 401	100,0	23,3	61,9	14,8	39,4
Robert-Cliche	19 590	4 428	11 464	3 698	100,0	22,6	58,5	18,9	43,2
Les Etchemins	17 100	3 292	9 995	3 813	100,0	19,3	58,5	22,3	48,9
Beauce-Sartigan	52 156	11 579	32 046	8 531	100,0	22,2	61,4	16,4	42,0
Les Appalaches	42 846	7 614	24 812	10 420	100,0	17,8	57,9	24,3	50,4
Lotbinière	30 912	6 931	18 717	5 264	100,0	22,4	60,5	17,0	41,8
Chaudière-Appalaches	**418 704**	**89 365**	**254 477**	**74 862**	**100,0**	**21,3**	**60,8**	**17,9**	**43,6**
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**1 720 232**	**5 079 841**	**1 355 261**	**100,0**	**21,1**	**62,3**	**16,6**	**41,6**

Note : Population au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Avec une proportion de personnes de 65 ans et plus de 15 % en 2013, La Nouvelle-Beauce et Lévis apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. L'âge médian y est respectivement de 39,4 et 40,9 ans, les plus bas de la région. De plus, La Nouvelle-Beauce se démarque par la proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée (23,3 %), tandis que Lévis compte la plus importante population d'âge actif (62,6 %). À l'opposé, la MRC des Appalaches est la plus âgée, avec un âge médian de 50,4 ans, suivie de près par L'Islet, Montmagny et Les Etchemins, dont l'âge médian dépasse 48 ans. Dans ces quatre MRC, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 42 et 44 ans.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Chaudière-Appalaches (4,4 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (+ 4,4 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,3 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,4 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Appalaches que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (6,4 %). À l'inverse, Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,0 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Montmagny (– 2,3 points), L'Islet (– 1,7 point), Robert-Cliche (– 1,7 point), Bellechasse (– 1,7 point), Les Appalaches (– 1,6 point), Beauce-Sartigan (– 1,4 point), Les Etchemins (– 1,3 point), La Nouvelle-Beauce (– 1,2 point), Lotbinière (– 1,0 point), Lévis (– 0,8 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007
	%					point de pourcentage
L'Islet	6,9	6,9	6,2	5,8	5,2	– 1,7
Montmagny	8,4	7,7	8,3	7,0	6,1	– 2,3
Bellechasse	5,5	5,3	4,9	4,2	3,8	– 1,7
Lévis	3,8	3,5	3,5	3,3	3,0	– 0,8
La Nouvelle-Beauce	4,9	4,7	4,2	3,7	3,8	– 1,2
Robert-Cliche	6,2	6,2	6,1	5,0	4,4	– 1,7
Les Etchemins	7,4	7,5	7,3	6,3	6,1	– 1,3
Beauce-Sartigan	6,8	6,6	6,6	5,8	5,3	– 1,4
Les Appalaches	8,0	8,0	7,6	7,0	6,4	– 1,6
Lotbinière	6,2	6,4	6,2	5,9	5,2	– 1,0
Chaudière-Appalaches	**5,7**	**5,5**	**5,4**	**4,8**	**4,4**	**– 1,3**
Ensemble du Québec	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**– 1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 6,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (17,1 %) que pour les couples (2,7 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (+ 17,1 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 2,9 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1 point pour les couples. C'est le territoire supralocal Les Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (24,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lévis (12,5 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 5 220 familles à faible revenu, dont 2 350 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 6 450 en 2007 à 5 250 en 2011, soit une diminution de 18,6 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 1,6 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**5,7**	**5,5**	**5,4**	**4,8**	**4,4**	**– 1,3**
Famille comptant un couple	**3,7**	**3,7**	**3,4**	**3,0**	**2,7**	**– 1,0**
Sans enfants	4,7	4,6	4,2	3,7	3,3	– 1,4
Avec 1 enfant	2,9	2,8	2,6	2,5	2,3	– 0,6
Avec 2 enfants	2,3	2,2	2,3	1,9	1,5	– 0,7
Avec 3 enfants et plus	3,7	4,2	4,0	3,4	3,1	– 0,7
Famille monoparentale	**20,0**	**19,4**	**19,8**	**18,5**	**17,1**	**– 2,9**
Avec 1 enfant	17,4	16,7	17,3	16,1	15,2	– 2,1
Avec 2 enfants	22,5	21,1	21,4	20,3	18,3	– 4,2
Avec 3 enfants et plus	32,2	33,6	33,9	30,7	27,6	– 4,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,2 % dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Les Etchemins (+ 1,4 %), Montmagny (+ 1,1 %), Lotbinière (+ 1 %), Bellechasse (+ 0,7 %), Les Appalaches (+ 0,6 %), La Nouvelle-Beauce (+ 0,2 %), Lévis (+ 0,2 %), Beauce-Sartigan (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Robert-Cliche (– 0,9 %) et L'Islet (– 0,4 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 69 950 $, comparativement à 68 170 $ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Bellechasse (68 640 $), Lévis (83 630 $), La Nouvelle-Beauce (73 240 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
L'Islet	59 500	59 240	– 0,4
Montmagny	58 336	58 970	1,1
Bellechasse	68 156	68 640	0,7
Lévis	83 490	83 630	0,2
La Nouvelle-Beauce	73 062	73 240	0,2
Robert-Cliche	64 673	64 090	– 0,9
Les Etchemins	56 739	57 520	1,4
Beauce-Sartigan	64 921	64 980	0,1
Les Appalaches	57 388	57 720	0,6
Lotbinière	65 240	65 870	1,0
Chaudière-Appalaches	**69 816**	**69 950**	**0,2**
Ensemble du Québec	**67 868**	**68 170**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (40 390 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (63 850 $). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,4 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	**64 127**	**63 850**	**– 0,4**
Sans enfants	50 638	50 520	– 0,2
Avec 1 enfant	71 794	71 900	0,1
Avec 2 enfants	80 904	81 290	0,5
Avec 3 enfants et plus	83 779	83 340	– 0,5
Famille monoparentale	**40 581**	**40 390**	**– 0,5**
Avec 1 enfant	39 148	39 110	– 0,1
Avec 2 enfants	42 930	42 320	– 1,4
Avec 3 enfants et plus	44 352	44 640	0,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, l'emploi demeure inchangé dans la région de Chaudière-Appalaches. La stagnation de l'emploi, combinée à une hausse de la population en âge de travailler (+ 0,4 %), occasionne un léger repli du taux d'emploi (– 0,3 point à 63,4 %). Malgré les reculs enregistrés au cours des deux dernières années, le taux d'emploi de la région reste supérieur à la moyenne québécoise (60,3 %).

La stabilité observée dans l'ensemble de l'emploi de la région se constate aussi lorsqu'on regarde l'évolution de l'emploi selon le sexe et le secteur d'activité. Par ailleurs, le secteur des biens emploie environ 1 travailleur sur 3 (32,6 %); il s'agit de la seule région, avec le Centre-du-Québec, ayant un poids au-dessus de la barre des 30 %. Quant aux groupes d'âge, le repli de l'emploi chez les personnes de 15 à 29 ans (– 3 300) est contrebalancé par la progression chez les travailleurs et travailleuses âgés de 30 ans et plus (+ 3 300).

En 2013, peu de variations sont observées dans l'emploi à temps plein et à temps partiel. Notons que la part du régime de travail à temps partiel de 16,9 % est l'une des plus faibles parmi les régions du Québec. En effet, seules les régions de Lanaudière et de la Côte-Nord et Nord-du-Québec affichent une part inférieure.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	220,8	227,3	231,0	223,9	225,7
Emploi	k	207,7	215,4	219,8	213,6	213,6
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	167,0	174,6	181,2	178,1	177,6
Emploi à temps partiel	k	40,7	40,8	38,6	35,5	36,0
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	56,9	53,6	54,0	52,0	48,7
30 ans et plus	k	150,8	161,8	165,8	161,6	164,9
Sexe						
Hommes	k	109,6	114,6	118,1	111,8	112,7
Femmes	k	98,1	100,8	101,7	101,8	100,9
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	68,9	70,3	70,4	69,2	69,7
Secteur des services	k	138,8	145,1	149,3	144,4	143,9
Chômeurs	k	13,1	11,9	11,2	10,3	12,1
Taux d'activité	%	66,8	68,5	69,3	66,7	67,0
Taux de chômage	%	5,9	5,2	4,8	4,6	5,4
Taux d'emploi	%	62,8	64,9	65,9	63,7	63,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,6	18,9	17,6	16,6	16,9

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Une croissance de la population active (+ 0,8 %) plus forte que celle en emploi engendre une hausse de 0,8 point du taux de chômage. Cette augmentation fait en sorte que le taux passe au-dessus de la barre de 5 %. La région continue toutefois d'afficher un taux de chômage (5,4 %) nettement inférieur à la moyenne québécoise (7,6 %).

Entre 2009 et 2013, 10 600 emplois à temps plein s'ajoutent à l'économie de Chaudière-Appalaches, alors que la région en perd 4 700 à temps partiel. Le poids de l'emploi de la région dans l'ensemble du Québec se fixe à 5,3 %, soit une part similaire à celle de 2009.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 175 641 dans Chaudière-Appalaches en 2012, en hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des dix MRC que compte Chaudière-Appalaches, six ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2012. Les MRC de Lotbinière (+ 1,7 %), de La Nouvelle-Beauce (+ 1,5 %) et de Bellechasse (+ 1,3 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,9 %). En revanche, on note que quatre MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs. Le repli le plus important est observé dans la MRC des Appalaches (– 3,0 %), ce qui représente une des baisses les plus marquées au Québec. D'ailleurs, le nombre de travailleurs masculins accuse la baisse la plus élevée parmi les MRC de la province. Il s'agit aussi d'une huitième baisse en neuf ans pour ce territoire supralocal.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception des Appalaches, où il recule légèrement de 0,4 point de pourcentage en regard de 2011, ce qui représente la baisse du taux de travailleurs la plus élevée au Québec en 2012. D'ailleurs, cette dernière MRC affiche le taux de travailleurs le plus faible de Chaudière-Appalaches. Outre Les Appalaches (70,2 %), trois autres MRC dans la région ont un taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec (76,1 %), à savoir Les Etchemins (71,3 %), Montmagny (73,4 %) et L'Islet (74,8 %). Pour une onzième année consécutive, Lévis arrive en tête des MRC de Chaudière-Appalaches avec un taux de travailleurs de 82,4 %, et conserve ainsi sa légère avance sur La Nouvelle-Beauce (82,3 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011[r]	2012[p]	Variation 2012/2011	2011[r]	2012[p]	Ecart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
L'Islet	7 190	7 224	0,5	73,8	74,8	1,0
Montmagny	8 801	8 746	-0,6	72,9	73,4	0,5
Bellechasse	15 162	15 362	1,3	78,6	79,0	0,4
Lévis	64 067	63 883	-0,3	82,1	82,4	0,3
La Nouvelle-Beauce	15 889	16 128	1,5	81,9	82,3	0,4
Robert-Cliche	7 856	7 833	-0,3	78,1	78,6	0,5
Les Etchemins	6 294	6 325	0,5	70,1	71,3	1,2
Beauce-Sartigan	21 477	21 609	0,6	77,3	77,7	0,4
Les Appalaches	15 772	15 300	-3,0	70,6	70,2	– 0,4
Lotbinière	13 007	13 231	1,7	79,2	79,8	0,6
Chaudière-Appalaches	**175 515**	**175 641**	**0,1**	**78,3**	**78,7**	**0,4**
Ensemble du Québec	**3 285 087**	**3 314 476**	**0,9**	**75,7**	**76,1**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans Les Etchemins où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,2 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Lévis (4,7 points). Depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de la MRC de Beauce-Sartigan où l'écart stagne.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de Chaudière-Appalaches s'élève à 14,2 G$ en 2012. Ce montant occupe 4,3 % du PIB de l'ensemble du Québec, ce qui en fait la cinquième plus petite région administrative en termes économiques.

Il s'agit d'une augmentation de 3,4 % par rapport au PIB de l'année précédente, soit sensiblement le même taux que celui de l'ensemble du Québec (+ 3,3 %). La région de Chaudière-Appalaches affiche cependant le deuxième plus faible taux de croissance annuel moyen entre les années 2007 et 2012 : il est de 1,6 %, alors qu'il se chiffre à 3,2 % au Québec.

Produit intérieur brut par industrie

L'économie de la région, dont la part dans le PIB québécois représente 4,3 %, est surtout basée sur les industries des services (9,0 G$). Toutefois, la place qu'occupe le secteur des biens dans le PIB de Chaudière-Appalaches (36,5 %) dépasse la moyenne de l'ensemble des régions administratives (27,8 %). En particulier, la production de l'industrie de la fabrication se chiffre à 3,2 G$, soit 22,6 % du PIB régional. Cette industrie a été particulièrement frappée par la crise économique de 2009, ce qui a influencé le taux de croissance global du secteur des biens. En cette année 2012, les industries productrices de biens augmentent de 1,1 %, tandis que le secteur des services croît de 4,8 %.

La plupart des bases économiques de Chaudière-Appalaches dans le secteur des biens connaissent une croissance de leur production en 2012. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage augmente de 4,9 %, et celle de la foresterie et de l'exploitation forestière, de 6,1 %. Les résultats sont variables à l'intérieur de l'industrie de la fabrication, en hausse de 1,4 % : la fabrication de produits en bois affiche une remontée remarquable de 8,6 %, tandis que l'industrie de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc et celle de machines diminuent de 7,0 % et de 1,0 %. Les industries de la fabrication d'aliments et de produits métalliques, deux autres piliers régionaux, croissent respectivement de 2,3 % et de 1,8 %. À l'exception des fabricants d'aliments, ces secteurs de la fabrication affichent tous un taux de croissance annuel moyen négatif au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, l'industrie de la construction progresse de 3,5 %, soit un taux largement inférieur à celui de l'année précédente (+ 13,9 %).

Toutes les industries du secteur des services voient leur production augmenter en 2012. Les plus fortes hausses sont observées dans le commerce de gros (+ 7,0 %), les autres services sauf les administrations publiques (+ 6,5 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 6,0 %). L'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale et le commerce de détail, dont les productions occupent conjointement presque 15 % du PIB de la région, croissent respectivement de 4,1 % et de 2,1 %. Après une baisse de 15,2 % en 2010 et une augmentation de 0,4 % en 2011, l'industrie de l'hébergement et des services de restauration poursuit sur la voie de la croissance (4,2 %). Avec le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,7 %), celui de l'hébergement et des services de restauration constitue une industrie-clé pour Chaudière-Appalaches. Toutefois, cette dernière industrie basée sur le tourisme est plus sensible aux fluctuations économiques.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Chaudière-Appalaches, 2011-2012

	2011[r]	2012[e]	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k$		%		
Ensemble des industries	**13 742 607**	**14 213 457**	**100,0**	**1,6**	**3,4**
Secteur de production de biens	**5 129 925**	**5 187 868**	**36,5**	**-0,9**	**1,1**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	553 531	580 362	4,1	-0,9	4,8
Cultures agricoles et élevage	468 331	491 264	3,5	-0,9	4,9
Foresterie et exploitation forestière	49 663	52 679	0,4	-2,3	6,1
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	81 601	32 746	0,2	-9,7	-59,9
Services publics	223 894	219 929	1,5	...	-1,8
Construction	1 109 424	1 147 847	8,1	...	3,5
Fabrication	3 161 474	3 206 984	22,6	-3,6	1,4
Fabrication d'aliments	519 796	531 827	3,7	1,2	2,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	327 207	355 435	2,5	-6,0	8,6
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	298 495	277 532	2,0	-0,8	-7,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	283 138	288 310	2,0	-2,3	1,8
Fabrication de machines	155 057	153 550	1,1	-5,6	-1,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	27 006	23 815	0,2	...	-11,8
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**8 612 681**	**9 025 590**	**63,5**	**3,3**	**4,8**
Commerce de gros	676 674	723 880	5,1	4,5	7,0
Commerce de détail	858 263	876 658	6,2	2,3	2,1
Transport et entreposage	500 559	526 567	3,7	-1,5	5,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	159 715	168 399	1,2	0,3	5,4
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 738 144	2 893 115	20,4	4,1	5,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	400 917	425 165	3,0	7,2	6,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	231 245	233 942	1,6	4,8	1,2
Services d'enseignement	786 361	821 835	5,8	2,6	4,5
Soins de santé et assistance sociale	1 069 175	1 113 244	7,8	3,8	4,1
Arts,spectacles et loisirs	56 070	56 532	0,4	1,0	0,8
Hébergement et services de restauration	320 724	334 294	2,4	-1,0	4,2
Autres services, sauf les administrations publiques	246 160	262 206	1,8	3,2	6,5
Administrations publiques	568 674	589 754	4,1	5,2	3,7

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2012, ce montant s'élève à 34 135 $ dans Chaudière-Appalaches, ce qui place la région au huitième rang parmi toutes les régions administratives du Québec. Chaudière-Appalaches affiche toutefois une croissance annuelle de son PIB par habitant (+ 2,9 %) supérieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,4 %).

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

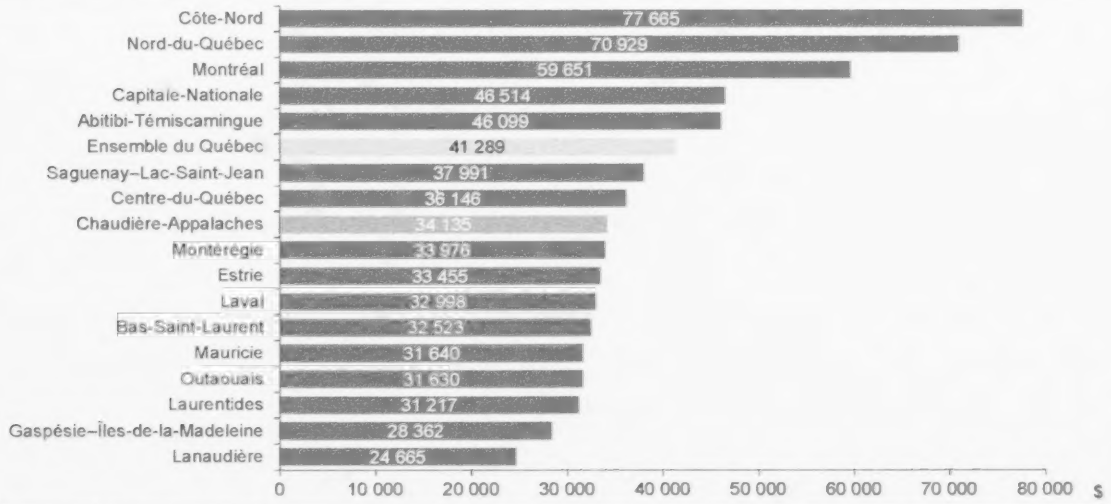

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2012, le revenu disponible par habitant croît dans Chaudière-Appalaches au même rythme que l'année précédente, soit de 3,1 %. La région affiche ainsi, pour la quatrième fois en cinq ans, un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec (+ 2,2 %).

En dépit d'une croissance soutenue au cours des dernières années, le niveau de revenu de Chaudière-Appalaches (25 859 $) continue cependant de se maintenir sous la moyenne québécoise (26 347 $), à l'instar de huit autres régions. D'ailleurs, Chaudière-Appalaches se classe, en 2012, au dixième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant Lanaudière (25 844 $), mais derrière le Nord-du-Québec (26 169 $).

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de Chaudière-Appalaches sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2011r	2012p	Variation 2012/2011	2011r	2012p	Variation 2012/2011
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	22 094	22 790	3,2	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	2 889	2 999	3,8	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 542	2 786	9,6	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	**27 524**	**28 574**	**3,8**	**29 129**	**29 969**	**2,9**
Plus :						
Transferts courants reçus	**5 738**	**5 983**	**4,3**	**5 645**	**5 834**	**3,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	68	69	2,6	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 664	5 907	4,3	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 588	2 671	3,2	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 655	1 719	3,9	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	–	–	–	19	14	– 24,7
RRQ et RPC	1 421	1 517	6,7	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	6	6	0,4	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	**8 178**	**8 698**	**6,4**	**8 991**	**9 457**	**5,2**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	243	249	2,6	387	396	2,5
Aux administrations publiques	7 924	8 437	6,5	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	4 839	5 201	7,5	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 522	2 667	5,7	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	563	570	1,3	565	570	0,9
Aux non-résidents	12	12	4,1	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	**25 084**	**25 859**	**3,1**	**25 783**	**26 347**	**2,2**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 28 574 $ par habitant dans Chaudière-Appalaches, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 $). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans Chaudière-Appalaches (22 790 $) que dans l'ensemble du Québec (23 399 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le salaire hebdomadaire moyen des employés est plus bas dans la région que dans le reste de la province. Néanmoins, l'écart de revenu entre la région et le Québec tend à s'estomper depuis les cinq dernières années, passant de 1 072 $ en 2008 à moins de 610 $ en 2012.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus bas dans Chaudière-Appalaches (2 999 $) que dans l'ensemble du Québec (3 614 $). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure moins élevé dans la région (2 786 $) qu'au Québec (2 957 $). Soulignons que parmi les régions, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient toutefois réduire la différence de revenu entre Chaudière-Appalaches et le Québec. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 5 907 $ en transferts sociaux, soit 244 $ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 $). Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations de la RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) ainsi que les prestations de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de Chaudière-Appalaches.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages dans Chaudière-Appalaches; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total des ménages.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de Chaudière-Appalaches (8 437 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 $). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des trois dernières années dans la région pour s'établir à 24,4 % en 2012.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont également déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de Chaudière-Appalaches ont donné en moyenne 249 $ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (396 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2012 dans Chaudière-Appalaches se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux et particulièrement dans la MRC de Beauce-Sartigan (+ 6,0 %) qui connaît la croissance la plus prononcée au Québec en 2012. Ce sont la rémunération des salariés et le revenu net de la propriété qui ont dynamisé le revenu disponible dans ce dernier territoire. La MRC de Bellechasse (+ 1,6 %) est celle qui enregistre la progression la plus modeste dans la région, sous l'effet conjugué d'une baisse importante du revenu net de la propriété et d'une croissance modérée de la rémunération des salariés.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008r	2009r	2010r	2011r	2012p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	$/hab					%	
L'Islet	19 691	20 320	20 828	21 206	21 860	3,1	2,6
Montmagny	20 646	20 979	21 422	22 240	22 804	2,5	2,5
Bellechasse	22 705	23 396	24 023	24 951	25 344	1,6	2,8
Lévis	26 424	27 399	27 584	28 484	29 129	2,3	2,5
La Nouvelle-Beauce	24 316	24 978	25 327	26 110	27 166	4,0	2,8
Robert-Cliche	21 625	22 007	22 084	22 809	24 024	5,3	2,7
Les Etchemins	18 616	19 212	19 645	19 952	20 898	4,7	2,9
Beauce-Sartigan	22 404	22 595	23 199	23 783	25 219	6,0	3,0
Les Appalaches	20 454	20 767	20 947	21 505	21 962	2,1	1,8
Lotbinière	22 723	23 174	24 107	24 669	25 201	2,2	2,6
Chaudière-Appalaches	**23 320**	**23 956**	**24 341**	**25 084**	**25 859**	**3,1**	**2,6**
Ensemble du Québec	**24 389**	**24 638**	**24 914**	**25 783**	**26 347**	**2,2**	**1,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les disparités de revenu demeurent relativement fortes au sein de la région de Chaudière-Appalaches, notamment entre les territoires supralocaux situés à proximité de Québec, comme Lévis (29 129 $) et La Nouvelle-Beauce (27 166 $) et les MRC plus éloignées, telles que Les Etchemins (20 898 $), L'Islet (21 860 $) et Les Appalaches (21 962 $). Le faible niveau de revenu dans ces trois dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

D'ailleurs, les résidents de la MRC des Appalaches sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 300 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est à Lévis (4 978 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de Chaudière-Appalaches devraient atteindre 3,1 G$, en baisse de 9,9 % par rapport à 2013, suivant une augmentation de 7,4 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 4,5 % du total québécois (68,5 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), alors qu'elle avait fait mieux en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au dernier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Chaudière-Appalaches, 2010-2014[2]

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k$					%		
Production de biens	596 522	950 569	858 711	1 203 225	816 519	– 32,1	26,5	5,3
Production de services	1 092 248	1 111 017	1 212 156	1 108 387	1 092 329	– 1,4	35,4	3,7
Logement	1 122 754	1 099 563	1 113 218	1 108 869	1 173 353	5,8	38,1	4,9
Total	**2 811 523**	**3 161 149**	**3 184 086**	**3 420 480**	**3 082 201**	**– 9,9**	**100,0**	**4,5**
Secteur privé non résidentiel	988 106	1 287 519	1 219 817	1 512 779	1 181 808	– 21,9	38,3	5,2
Secteur public	700 664	774 067	851 051	798 832	727 039	– 9,0	23,6	3,3

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 26,5 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 32,1 % par rapport à 2013, pour atteindre 0,8 G$. L'investissement dans la région représente 5,3 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (430,2 M$) et dans celui des services publics (165,1 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (35,4 %), est en baisse de 1,4 % par rapport à 2013 et se chiffre à 1,1 G$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 3,7 % de l'investissement québécois (29,3 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 413,4 M$ en 2014, soit 37,8 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 38,1 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 5,8 %, pour s'établir à 1,2 G$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 4,9 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 38,3 % de l'investissement total, est en décroissance de 21,9 % par rapport à 2013, pour s'élever à 1,2 G$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de Chaudière-Appalaches représente 5,2 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 9,0 % par rapport à 2013, pour s'établir à 727,0 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 3,3 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches atteint 681,2 M$ en 2013, en baisse de 5,1 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 8,4 %) que dans le secteur résidentiel (– 3,5 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 121 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 237 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Lévis (207,6 M$), de Beauce-Sartigan (58,8 M$) et de La Nouvelle-Beauce (51,1 M$). La moitié des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Lévis arrive en tête avec 967, suivie de celles de Beauce-Sartigan (268) et de La Nouvelle-Beauce (249).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement pour la composante institutionnelle. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Lévis (61,7 M$) et de Beauce-Sartigan (18,8 M$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 44,5 M$ et se concentrent dans la MRC de Lévis (12,2 M$), une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 59,5 M$, et ils sont majoritairement délivrés dans la MRC de Montmagny.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
L'Islet	19	38	26	– 31,6
Montmagny	59	119	47	– 60,5
Bellechasse	233	213	150	– 29,6
Lévis	1 116	786	967	23,0
La Nouvelle-Beauce	341	334	249	– 25,4
Robert-Cliche	36	33	62	87,9
Les Etchemins	37	28	29	3,6
Beauce-Sartigan	207	316	268	– 15,2
Les Appalaches	109	115	95	– 17,4
Lotbinière	225	255	228	– 10,6
Chaudière-Appalaches	**2 382**	**2 237**	**2 121**	**– 5,2**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**– 17,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12
L'Islet	6 986	8 566	103	1 133	134	865	76	1 262
Montmagny	15 551	14 803	8 976	3 758	4 453	3 712	22 726	1 935
Bellechasse	34 109	41 629	4 042	3 725	5 323	2 714	2 790	2 683
Lévis	207 608	192 794	61 650	75 532	12 167	16 199	14 668	17 637
La Nouvelle-Beauce	51 139	58 562	11 129	15 009	7 846	12 722	4 891	3 099
Robert-Cliche	14 543	10 161	416	2 357	607	1 375	900	2 087
Les Etchemins	7 609	9 155	585	1 639	3 017	1 186	3 257	2 624
Beauce-Sartigan	58 827	53 587	18 807	14 670	3 994	6 059	7 180	8 454
Les Appalaches	29 862	30 540	7 018	10 952	4 980	10 903	741	6 517
Lotbinière	37 042	36 868	1 232	4 236	1 937	4 504	2 275	2 112
Chaudière-Appalaches	**463 276**	**456 664**	**113 958**	**133 011**	**44 458**	**60 239**	**59 504**	**48 410**
Ensemble du Québec	**8 950 402**	**9 507 044**	**3 336 490**	**2 846 766**	**1 029 046**	**1 008 238**	**1 887 639**	**1 264 119**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 196 000 habitants de Chaudière-Appalaches se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence de la MRC de Lévis qui représente plus du tiers des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de Chaudière-Appalaches, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 91 %. Par contre, les proportions de navetteurs qui circulent seuls ou font du covoiturage sont identiques à la moyenne québécoise.

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 89 % (Lévis) et 93 % (Robert-Cliche et Beauce-Sartigan).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011

MRC de résidence	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
				%			
L'Islet	90	87	13	9	6	94	1
Montmagny	91	87	13	8	x	x	1
Bellechasse	92	87	13	8	10	90	1
Lévis	89	87	13	10	55	45	1
La Nouvelle-Beauce	92	88	12	7	10	90	1
Robert-Cliche	93	86	14	7	x	x	—
Les Etchemins	91	84	16	7	10	90	2
Beauce-Sartigan	93	86	14	6	6	94	1
Les Appalaches	91	86	14	8	3	97	1
Lotbinière	90	85	15	9	6	94	1
Chaudière-Appalaches	**91**	**86**	**14**	**8**	**28**	**72**	**1**
Ensemble du Québec	**78**	**86**	**14**	**21**	**65**	**35**	**1**

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.
Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).
Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : L'Islet 25,3 %, Montmagny 22,2 %, Bellechasse 28,0 %, Lévis 16,3 %, La Nouvelle-Beauce 24,5 %, Robert-Cliche 30,2 %, Les Etchemins 22,3 %, Beauce-Sartigan 25,8 %, Les Appalaches 26,1 %, Lotbinière 26,1 %, Chaudière-Appalaches 22,5 %, ensemble du Québec 22,4 %.
En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.
Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de Chaudière-Appalaches, près de 8 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le déplacement actif, principalement la marche à pied, est pratiqué par 72 % des travailleurs se déplaçant durablement. Le transport en commun est utilisé par 28 % des travailleurs se déplaçant durablement. Ils prennent majoritairement l'autobus (85 %) ou le traversier (13 %) pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail.

Les travailleurs de la MRC de Lévis se démarquent par leurs habitudes de transport des travailleurs des autres MRC de la région. En effet, ils utilisent proportionnellement beaucoup plus le transport en commun que les travailleurs des autres territoires supralocaux (55 % pour Lévis contre 10 % ou moins dans les autres MRC). Les travailleurs de la MRC de Lévis se déplaçant en transport en commun utilisent principalement l'autobus (84 %) et, dans une moindre mesure, le traversier (14 %). Lévis est la MRC du Québec où le plus grand nombre de travailleurs se déplacent principalement en traversier pour aller travailler.

Les travailleurs des autres MRC de la région utilisent principalement le transport actif pour aller travailler. Ils sont proportionnellement dix fois plus nombreux à marcher qu'à emprunter leur vélo.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans Chaudière-Appalaches, le nombre de médecins augmente de 4,9 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 15,0 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 20,2 %) qu'aux omnipraticiens (+ 11,3 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une hausse de 2,7 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2004. Ainsi, depuis 2008, le nombre de dentistes dans Chaudière-Appalaches a augmenté de 10,0 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 0,4 % dans Chaudière-Appalaches. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 5,2 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 3,4 %) et les infirmières auxiliaires (+ 1,6 %) que chez les infirmières (– 5,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins[1]	**n**	**652**	**671**	**701**	**715**	**750**
Omnipraticiens	n	380	391	403	412	423
Ensemble des spécialistes	n	272	280	298	303	327
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,62	1,65	1,71	1,73	1,80
Dentistes[1]	**n**	**140**	**140**	**144**	**150**	**154**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,35	0,34	0,35	0,36	0,37
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**4 809**	**4 853**	**4 809**	**4 871**	**4 892**
Infirmières	n	1 802	1 762	1 701	1 666	1 582
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	549	590	633	691	727
Infirmières auxiliaires	n	864	880	893	912	927
Préposées aux bénéficiaires	n	1 594	1 621	1 582	1 602	1 656
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	11,92	11,93	11,71	11,75	11,75

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 839 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de Chaudière-Appalaches est de 65,8 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Chaudière-Appalaches affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour toute la période. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Chaudière-Appalaches est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 16,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 14,6 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 72,3 % contre 57,7 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 958 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 72,5 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 639 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 64,2 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (242 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (43,4 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de Chaudière-Appalaches, 8,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,8 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (8,3 %) porte à 74,1 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Chaudière-Appalaches, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
			%		
Préuniversitaire	**77,7**	**75,6**	**75,4**	**76,6**	**72,5**
Hommes	71,8	68,6	69,1	68,0	64,5
Femmes	81,1	80,3	80,3	81,8	77,9
Technique	**68,6**	**66,5**	**63,7**	**67,8**	**64,2**
Hommes	60,7	59,4	57,4	62,9	58,5
Femmes	75,4	71,6	68,9	72,5	68,7
Accueil ou transition	**41,4**	**44,2**	**42,6**	**46,6**	**43,4**
Hommes	30,4	39,4	41,7	42,7	39,2
Femmes	57,0	52,8	43,7	53,0	50,6
Ensemble des programmes	**70,2**	**68,6**	**67,7**	**70,0**	**65,8**
Hommes	**60,9**	**60,4**	**61,6**	**61,9**	**57,7**
Femmes	**77,2**	**75,1**	**73,0**	**76,5**	**72,3**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat[1]

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué en Chaudière-Appalaches de 3,3 %, ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la baisse, mais de façon moins prononcée (– 2,3 %).

Les 1 489 diplômés au baccalauréat de Chaudière-Appalaches sont majoritairement des femmes (62,1 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). En Chaudière-Appalaches, elle diminue pour une deuxième année consécutive (– 1,2 point en 2011).

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (65,3 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de Chaudière-Appalaches sont, dans l'ordre, l'Université Laval (54,8 %), l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Sherbrooke (13,4 % et 10,5 % respectivement). La part de l'Université Laval est en hausse pour une deuxième année consécutive (+ 0,8 point en 2011).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Chaudière-Appalaches, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p
			n		
Chaudière-Appalaches	**1 524**	**1 596**	**1 541**	**1 540**	**1 489**
Sciences de la santé	**201**	**222**	**198**	**195**	**192**
Hommes	33	36	27	32	31
Femmes	168	186	171	163	161
Sciences pures et appliquées	**340**	**336**	**296**	**290**	**279**
Hommes	223	233	203	210	205
Femmes	117	103	93	80	74
Sciences sociales et humaines	**911**	**986**	**988**	**1 002**	**973**
Hommes	268	299	309	307	311
Femmes	643	687	679	695	662
Études plurisectorielles	**70**	**49**	**57**	**52**	**45**
Hommes	21	14	19	17	18
Femmes	49	35	38	35	27
Indéterminé	**2**	**3**	**2**	**1**	**–**
Hommes	x	x	x	x	–
Femmes	x	x	x	x	–

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans la région de Chaudière-Appalaches, le nombre d'établissements par habitant offrant les principaux types de produits culturels est supérieur à la moyenne québécoise (42,5 établissements par 100 000 habitants). On trouve notamment dans cette région 28 salles de spectacles, 25 institutions muséales, 15 librairies, 104 points de services de bibliothèques publiques et 30 écrans de cinéma répartis dans 5 cinémas ou ciné-parcs. Le nombre d'écrans par 100 000 habitants (7,2) est cependant moins élevé que la moyenne québécoise.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012	2012	2012	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	2	..	..	..	...
Salles de spectacles	33	28	4,5	6,7	7,8
Institutions muséales[2]	27	25	5,7	6,0	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	20	21	6,3	5,0	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	83	83	11,6	19,9	8,9
Librairies	15	15	4,1	3,6	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,8	1,2	1,3
Écrans	30	30	4,0	7,2	9,2
Stations de radio privées et communautaires	7	..	..	..	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

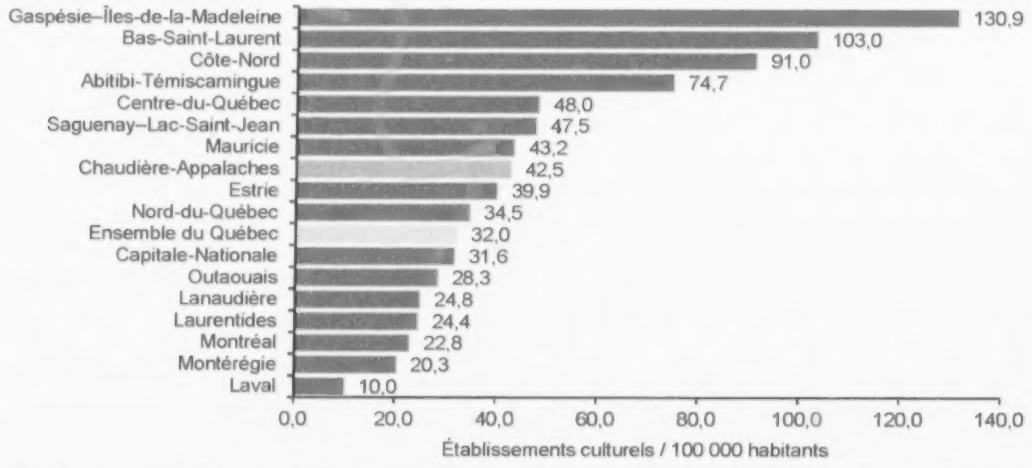

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2012, le nombre de représentations en arts de la scène dans la région de Chaudière-Appalaches se situe sous la moyenne québécoise (1,4 représentation par 1 000 habitants comparativement à 2,2 au Québec). Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que la région se classe au 14e rang pour les entrées aux spectacles payants en arts de la scène (372 par 1 000 habitants). Cette région arrive à l'avant-dernier rang pour les entrées au cinéma (1 316 par 1 000 habitants comparativement à 2 615 dans l'ensemble du Québec) et au 15e rang pour les ventes de livres par les librairies (21 $ par habitant), ce qui peut s'expliquer en partie par la proximité du pôle culturel que constitue la ville de Québec, située dans la région voisine (Capitale-Nationale). En considérant la taille de la population, la fréquentation pour chacune des activités culturelles mesurées est, pour la région de Chaudière-Appalaches, inférieure à celle de l'ensemble du Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec	
		2012	2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	564	1,4	1,4	2,1	2,2
Entrées	n	154 933	367,0	372,1	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	547 816	1 445,4	1 315,6	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	142 238	404,0	341,6	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	$	8 634 558	21 192,9	20 736,5	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi
Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage
Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant
Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir
La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements
Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail
Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1er mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport
Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail
Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable
Transport en commun et transport actif.

Transport en commun
Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif
Marche et bicyclette.

Véhicule privé
Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière
Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne
Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2013) : 15 073 km²
Population (2013ᵖ) : 418 704 habitants
Densité de population (2013ᵖ) : 27,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2013ᵖ) :

- Lévis 141 911 habitants
- Saint-Georges 32 051 habitants
- Thetford Mines 25 675 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits du pétrole et du charbon
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de meubles et de produits connexes
- Fabrication de plastique

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Chaudière-Appalaches

	Population au 1er juillet[1]		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[3]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[3]		Taux de faible revenu des familles[4]
	2013ᵖ	TAAM 2011-2013	2013	2012ᵖ	2012ᵉ	Var. 12/11	2012ᵉ	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	– 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	– 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	– 0,7	7,9[2]	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9[2]	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	– 6,3	16,2	63,3	28 362	– 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
L'Islet	18 474	– 3,6	..	74,8	..	..	21 860	3,1	5,2
Montmagny	22 841	– 4,6	..	73,4	..	..	22 804	2,5	6,1
Bellechasse	36 373	10,4	..	79,0	..	..	25 344	1,6	3,8
Lévis	141 911	6,3	..	82,4	..	..	29 129	2,3	3,0
La Nouvelle-Beauce	36 501	14,3	..	82,3	..	..	27 166	4,0	3,8
Robert-Cliche	19 590	4,3	..	78,6	..	..	24 024	5,3	4,4
Les Etchemins	17 100	– 6,9	..	71,3	..	..	20 898	4,7	6,1
Beauce-Sartigan	52 156	6,3	..	77,7	..	..	25 219	6,0	5,3
Les Appalaches	42 846	– 5,8	..	70,2	..	..	21 962	2,1	6,4
Lotbinière	30 912	16,3	..	79,8	..	..	25 201	2,2	5,2
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montérégie	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**9,1**	**7,6**	**76,1**	**41 289**	**2,4**	**26 347**	**2,2**	**8,8**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2013)	15 073 km²
Densité de population (2013[p])	27,8 hab./km²
Population totale (2013[p])	418 704 hab.
PIB aux prix de base (2012[r])	14 213,5 M$
PIB aux prix de base par habitant (2012[r])	34 135 $
Revenu disponible par habitant (2012)	25 859 $
Emplois (2013)	213,6 k
Taux d'activité (2013)	67,0 %
Taux d'emploi (2013)	63,4 %
Taux de chômage (2013)	5,4 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	4,4 %
Dépenses en immobilisation (2014)[1]	3 082 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,80
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	65,8 %

1. Perspectives.

Institut de la statistique Québec